

SAUT DE CLASSE OU RACCOURCISSEMENT DE LA DURÉE DU CYCLE D'ENSEIGNEMENT

- ❖ Décret du 18/11/2014
- ❖ Que penser du saut de classe ou raccourcissement du cycle ?
- ❖ Scolariser un élève à haut potentiel, Vademecum du 20 mars 2019
- ❖ Protocole de suivi des élèves à haut potentiel du 1^{er} degré en Charente-Maritime



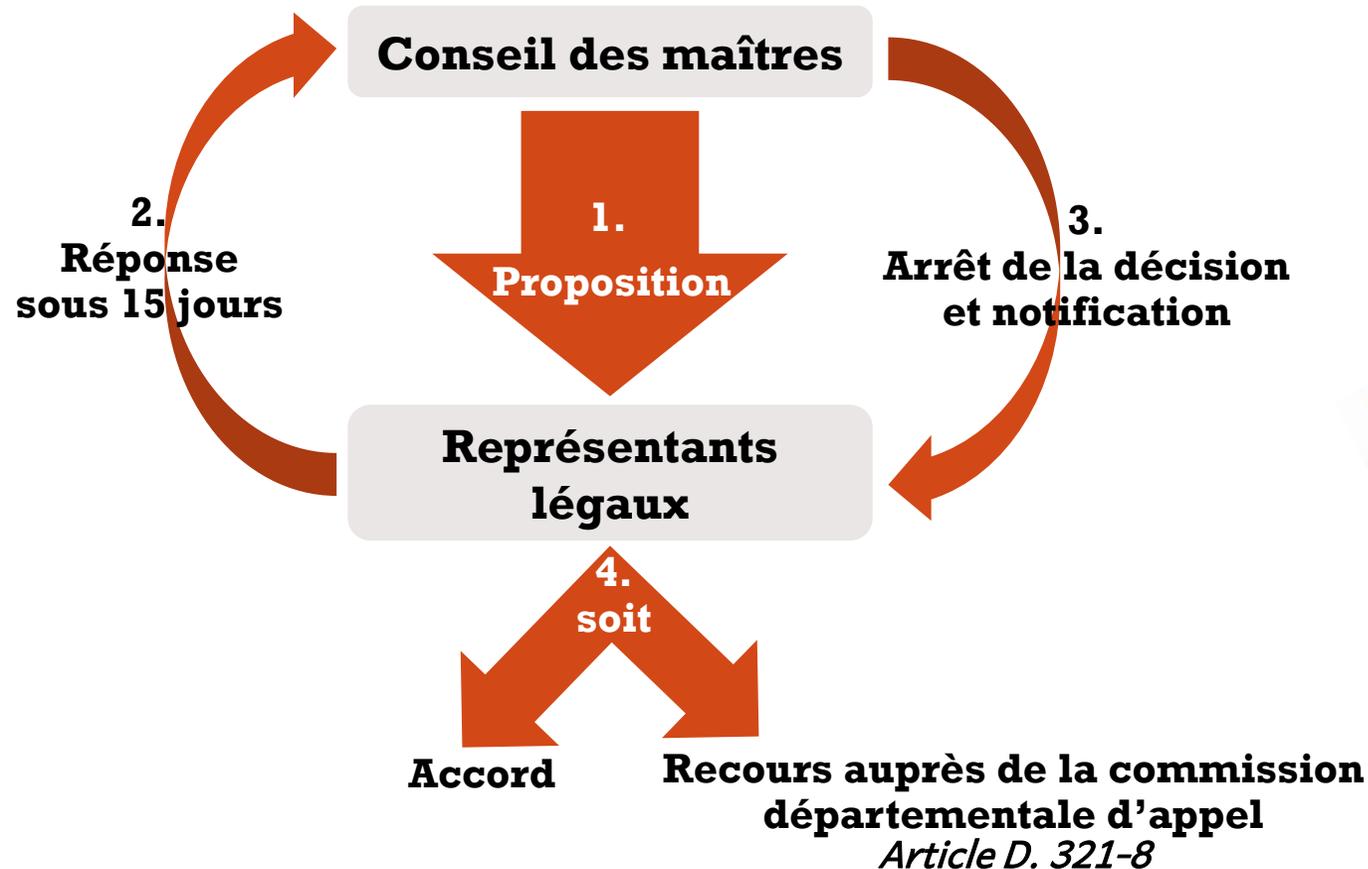
SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE DES ÉLÈVES

DÉCRET N° 2014-1377 DU 18-11-2014

❖ Article 3

- « **Le conseil des maîtres ne peut se prononcer que pour un seul raccourcissement de la durée d'un cycle durant toute la scolarité primaire d'un élève.** Toutefois, dans des cas particuliers, il peut se prononcer **sur un second raccourcissement, après avis de l'inspecteur de l'éducation nationale** chargé de la circonscription du premier degré. »
- « La proposition du conseil des maîtres est adressée aux représentants légaux de l'élève qui font connaître leur réponse dans un délai de quinze jours. À l'issue de ce délai, le conseil des maîtres arrête sa décision qui est notifiée aux représentants légaux. Ces derniers peuvent, dans un délai de quinze jours, former un recours auprès de la commission départementale d'appel prévue par l'article D. 321-8. »

PROCÉDURE DE RACCOURCISSEMENT DE LA DURÉE D'UN CYCLE



Un seul raccourcissement en primaire
Cas particulier : après avis de l'IEN,
second raccourcissement

- Mobiliser le psychologue EN-EDA et les maîtres RASED-ADP et ADR
- Communiquer avec les représentants légaux : rencontres, réunir une équipe éducative
- Rédiger des comptes rendus
- Raccourcissement de la durée d'un cycle possible pour les EHP mais pas seulement

QUE PENSER DU SAUT DE CLASSE OU DU RACCOURCISSEMENT DE CYCLE ?

❖ Avantages

- Moins d'ennui et d'insatisfaction...
 - ... pour un temps au moins (nécessité d'un accompagnement ? de quel type ? construction d'un projet type **PPRE** ?)
 - quid des élèves à haut potentiel à profil hétérogène ?
- Relations avec les élèves plus âgés favorisées par la maturité intellectuelle
- Accélération possible dans toutes les écoles
- Ajustement socio-émotionnel plus élevé quand accélération

❖ Inconvénients

- Nécessité de ressources intellectuelles suffisantes ou de lacunes scolaires pouvant être compensées par les ressources
- Attention à la fratrie

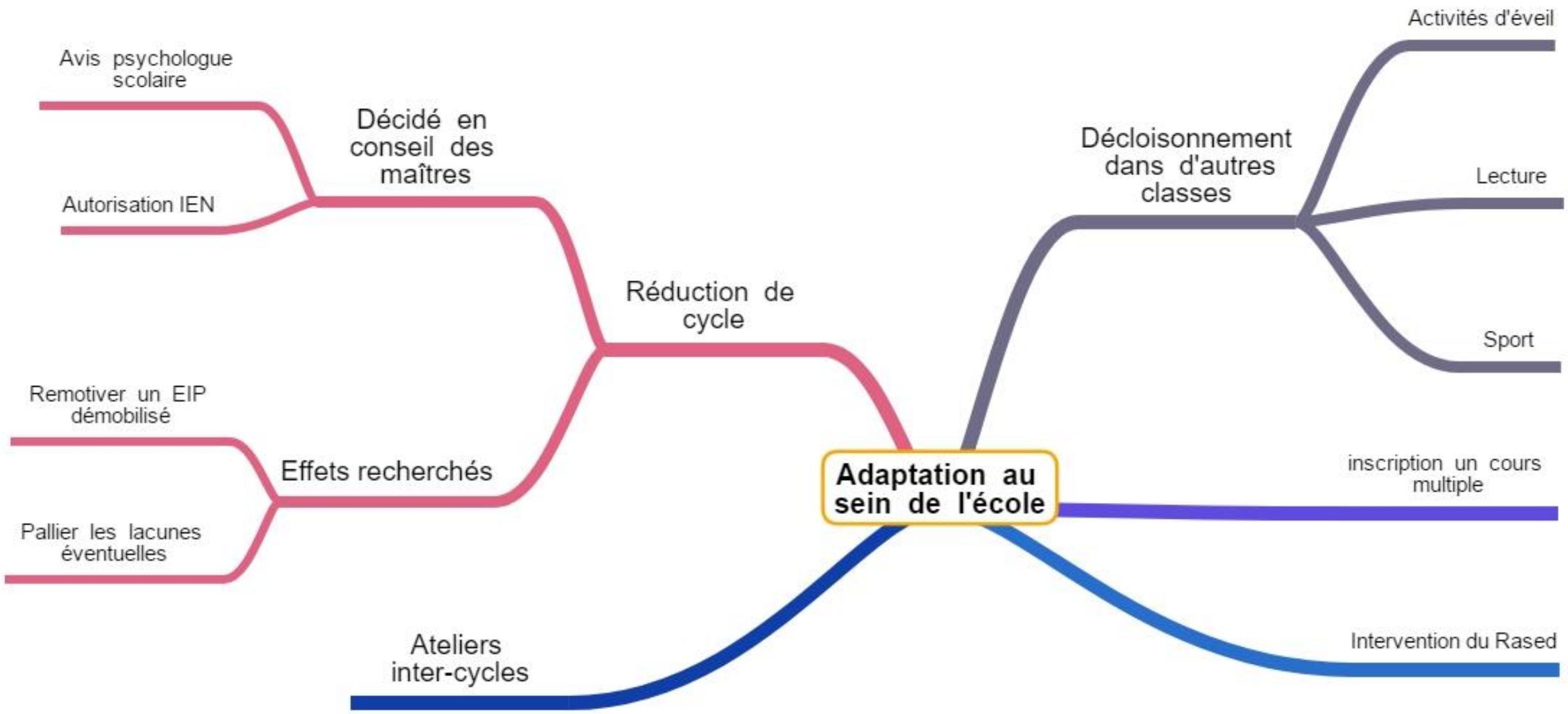
QUE PENSER DU SAUT DE CLASSE OU DU RACCOURCISSEMENT DE CYCLE ?

❖ Éléments à prendre en considération

- Acquis et lacunes scolaires (évaluations uniquement de l'enseignant / évaluations du maître à dominante pédagogique du Rased / observations du psychologue EN-EDA en classe et lors de la passation des tests)
- Attitude générale des enseignants et des parents face au saut de classe (décision collective ? soutien ?)
- Aspect physique de l'élève, âge, taille, possibilités motrices...
- Développement émotionnel de l'enfant, sa capacité à entrer en relation avec ses pairs ou ses professeurs, sa possibilité à s'épanouir au sein d'un groupe
- Origine de la proposition/demande de saut de classe :
 - « prescription » extérieure à l'école ? décision unilatérale de l'enseignant, de l'école ?
 - décision collective : travaillée en équipe pédagogique puis en équipe éducative ?

Alternatives au saut de classe ou raccourcissement de cycle

- un décloisonnement, en commençant par les matières où l'élève est performant
- des ateliers inter-cycles
- un appui du RASED, pour guider l'élève et l'enseignant de façon plus pointue





VADEMECUM DU 20 MARS 2019



ACCÉLÉRATION DU CURSUS (PAGE 10 DU VADEMECUM)

Plusieurs formes d'accélération

- ❖ « Saut de classe : tout au long de la scolarité et à n'importe quel moment de l'année. »
- ❖ « Raccourcissement de cycle sous forme d'un compactage (de 3 ans en 2 ans ou de 2 ans en 1 an). Lors du compactage, l'intégralité du programme est traitée. »
- ❖ « Inscription dans une classe à double niveaux, permettant plus de souplesse et un enrichissement dans les apprentissages, en prévoyant, à terme, un saut de classe. »
- ↪ « Cette pratique n'est pas réservée aux élèves à haut potentiel. »
- ↪ « Le saut de classe est une **réponse possible, mais non systématique**, aux attentes de certains élèves en termes de connaissances afin qu'ils expriment leurs potentiels. »
- ↪ « Si l'accélération du parcours scolaire est presque exclusivement réservée aux élèves dont les performances scolaires sont remarquables, elle peut être également une réponse pour certains EHP qui semblent peu performants. (...) Leur niveau réel d'acquisitions scolaires est souvent difficile à estimer et peut différer des performances évaluées par les bilans psychométriques. Ce niveau d'acquisition doit cependant être compatible avec cette possibilité d'accéder plus rapidement à la classe supérieure. »



ACCÉLÉRATION DU CURSUS (PAGE 10 DU VADEMECUM)

À noter :

- ❖ « Les accélérations de cursus relèvent de la responsabilité de l'équipe pédagogique »
- ❖ « Cette décision doit être l'aboutissement d'une concertation issue de l'équipe éducative (famille, enseignants, référents EHP, cadres de l'établissement, psychologue, médecin de l'éducation nationale, professionnels du soin et de la santé s'ils sont impliqués...). »
- ❖ « L'examen psychologique et intellectuel n'est pas obligatoire pour prendre cette décision. Néanmoins, l'avis du psychologue est utile et éclairant pour les propositions pédagogiques ou les préconisations individuelles (par exemple : l'immaturité, les **difficultés praxiques** souvent mises en avant pour justifier le maintien dans le niveau d'origine, n'est **pas nécessairement problématique** et le bien-être de l'élève devra être évalué). »



Le QADAPS (Questionnaire d'Aide à la Décision d'Ajustement du Parcours Scolaire) est l'exemple d'un outil de dialogue. Il peut être utile pour ouvrir un espace de réflexion sur les possibilités d'ajustement scolaire en fonction des besoins de l'élève/enfant, en concertation avec toutes les personnes concernées, chacun ayant une partie spécifique à renseigner avant l'équipe éducative (...).

3. Le QADAPS et son objectif principal : un outil d'échange et d'aide à la décision d'ajustement du parcours scolaire.....	7
4. Quelques questions à se poser en vue d'un ajustement du parcours scolaire	9
4.1 Quel est le meilleur moment pour envisager une accélération du cursus scolaire ?	10
4.2 Importance des membres de la fratrie ?	11
4.3 Importance des caractéristiques physiques ou de l'âge ?	11
4.4 Faut-il proposer l'accélération pour un élève aux capacités académiques avancées mais semblant manquer de maturité affective ou avec des difficultés psychologiques ?	11
4.5 Comment aborder la question de l'ajustement du parcours scolaire avec l'élève ?	12

ACCÉLÉRATION DU CURSUS *(PAGE 10 DU VADEMECUM)*

« Les bénéfices d'une accélération de cursus :

- ❖ reconnaissance de la spécificité de l'élève et de ses besoins éducatifs particuliers ;
- ❖ motivation mobilisée pour des apprentissages qui nécessitent un engagement intellectuel que l'élève recherche ou auquel il n'est pas ou plus habitué ;
- ❖ meilleure réponse aux attentes d'apprentissage, de compréhension, de curiosité par un niveau adapté au potentiel de l'élève et conçu pour le stimuler cognitivement ;
- ❖ amélioration et régulation du comportement induites par un investissement scolaire et une place retrouvée dans le groupe

La réussite de cet aménagement pédagogique repose sur l'adhésion à ce projet de l'équipe pédagogique, de l'élève et de sa famille. »



ACCÉLÉRATION DU CURSUS *(PAGE 10 DU VADEMECUM)*

« Les conseils avant de procéder à l'accélération du cursus :

- ❖ rassurer l'élève : parents et enseignants doivent lui expliquer les raisons de cette proposition d'aménagement et être à l'écoute de ses choix ou de ses éventuelles appréhensions afin d'envisager leurs modalités de mise en œuvre ;
- ❖ proposer un temps d'adaptation progressif dans la classe ou le niveau d'accueil afin d'évaluer et d'anticiper avec l'enfant les éventuelles difficultés (un PPRE « saut de classe » peut être mis en place pour accompagner sa scolarité dans la nouvelle classe ;
- ❖ prévoir des temps de rencontre réguliers entre l'équipe pédagogique et les parents pour adapter le projet aux besoins de l'élève, anticiper d'éventuels écueils dans son parcours scolaire et le mettre en confiance. »



ACCÉLÉRATION DU CURSUS *(PAGE 10 DU VADEMECUM)*

« Les conseils après l'accélération du cursus :

Une fois dans le niveau supérieur, l'EHP peut rencontrer des difficultés temporaires (contenus peu familiers, groupe-classe).

Il faut donc :

- ❖ l'aider autant que nécessaire à s'organiser et à acquérir de nouvelles méthodes de travail, l'encourager et le rassurer sur ses capacités si besoin (...)
- ❖ veiller à ce qu'il trouve sa place dans le groupe en facilitant son intégration avec des camarades plus âgés et souvent inconnus, avec une attention particulière au risque de harcèlement ;
- ❖ laisser à l'élève un temps d'adaptation qui peut être plus ou moins long : il est nécessaire d'accepter qu'il ne soit pas, d'emblée, au même niveau que ses camarades (l'accompagnement prévu vise à ce qu'il y parvienne). »



Groupe d'Accompagnement des Elèves Intellectuellement Précoces



*Des Objectifs, des Acteurs, des Missions
pour une meilleure prise en compte des EIP*



Référent académique

M. François La-Fontaine
IA-IPR de Mathématiques
Francois.La-Fontaine@ac-poitiers.fr
Tél : 05. 16. 52. 64. 82

Chargé de mission

M. Jean-Sébastien Driot
jean-sebas.driot@ac-poitiers.fr

Référents départementaux de Charente-Maritime

1er degré

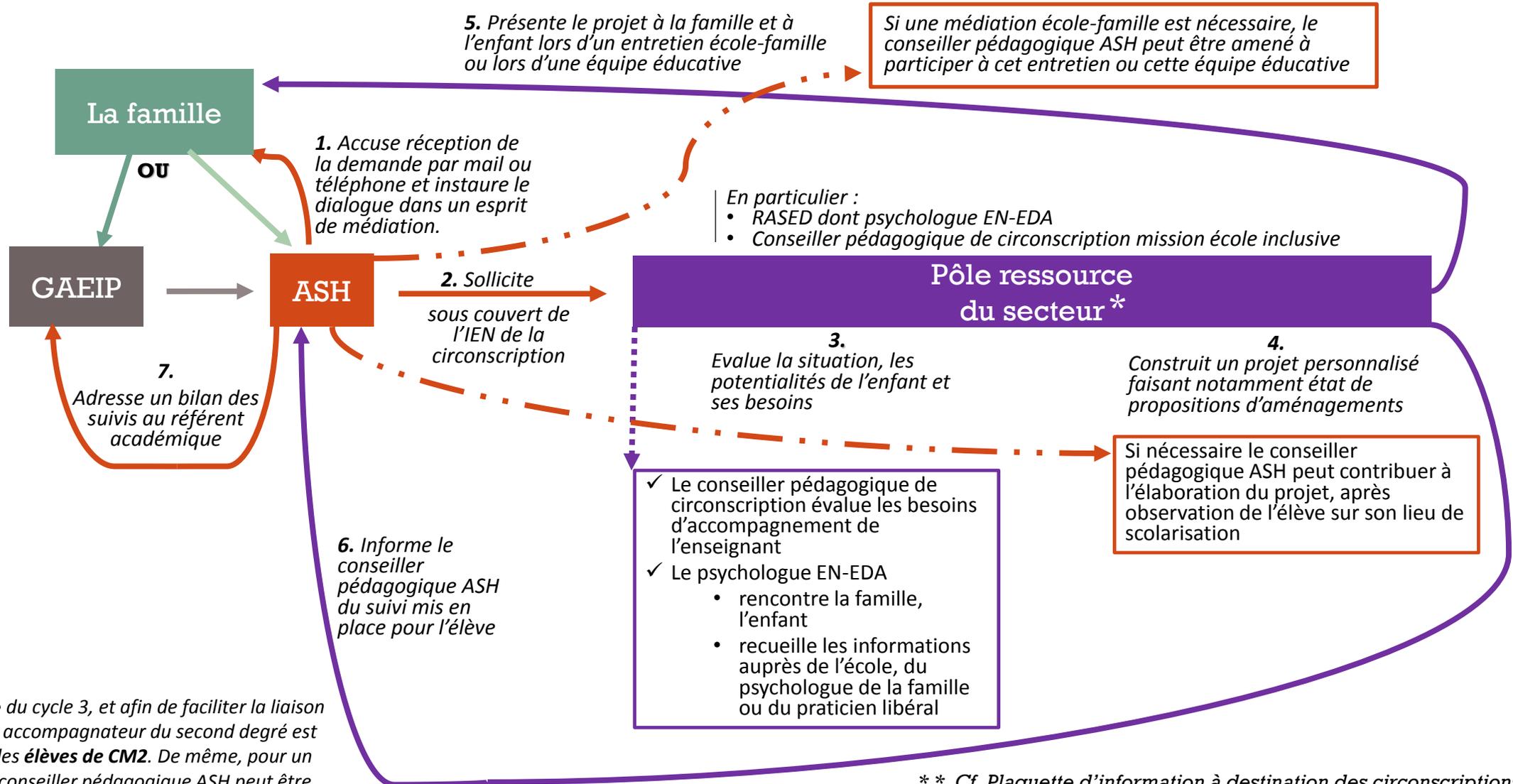
M. Laurent Desport
IEN ASH de Charente-Maritime
ien.ash.ia17@ac-poitiers.fr
Tél : 05. 16. 52. 68. 51

2nd degré

Mme Marie-Hélène Rainguez
Marie-Helene.rainguez@ac-poitiers.fr

Plaquette d'information à destination des circonscriptions du 1^{er} degré
et des établissements de Charente-Maritime

PROTOCOLE DE SUIVI DES ÉLÈVES À HAUT POTENTIEL DU 1^{ER} DEGRÉ EN CHARENTE-MARITIME**



* Dans le cadre du cycle 3, et afin de faciliter la liaison école-collège, un accompagnateur du second degré est associé au suivi des **élèves de CM2**. De même, pour un **élève de 6^{ème}**, le conseiller pédagogique ASH peut être mobilisé.

** Cf. Plaquette d'information à destination des circonscriptions du 1^{er} degré et des établissements de Charente-Maritime